

**Congrès académique du SNES Aix-Marseille**  
**21 et 22 mars 2012 - Marseille**

---

**THÈME 4**  
**POUR LA RENOVATION DU SYNDICALISME**

**(Rapporteurs : Laurent Tramoni, Alain Barlatier, Jean-Paul Beauquier,  
Brice Borla, Josiane Dragoni, Jean-Philippe Kunegel, Serge Pillé)**

Sommaire

1. INTRODUCTION

- 1.1 « La crise économique et sociale mondiale
- 1.2 « la mise en oeuvre de réformes destinées à détruire le modèle social français (...) »
- 1.3 « Cette situation doit pousser le syndicalisme (...) »
- 1.4 « Les derniers congrès du SNES et de la FSU (...) »
- 1.5 « Le lien actifs-retraités (...) »
- 1.6 « favoriser l'émergence de pouvoirs politiques porteurs d'autres choix (...) »

2. LA FSU

- 2.1 Introduction
  - 2.1.1 « La nécessité d'établir un rapport de force social puissant (...) »
  - 2.1.2 « Les résultats des dernières élections professionnelles » (...) »
- 2.2 L'avenir de la FSU
- 2.3 Organisation et fonctionnement de la fédération
- 2.4 Règles de fonctionnement de la FSU

3. SNES

- 3.1 État des lieux
- 3.2 Le SNES dans le débat politique
- 3.3 Une communication offensive et cohérente
- 3.4 L'engagement militant
- 3.5 La syndicalisation
- 3.6 La formation syndicale

4. LE SYNDICALISME INTERNATIONAL

**1. INTRODUCTION**

**1.1** La crise économique et sociale mondiale que nous connaissons aujourd'hui se traduit en Europe par des interrogations sur la nature de la construction de cette dernière et ouvre le débat sur les réformes à effectuer. En 2008, la crise était venue des banques mais n'avait pas amené à des réorientations des politiques alors qu'elle procédait bien d'un dérèglement structurel des systèmes économiques européens et américain. L'insuffisance de la demande due notamment

50 à la faiblesse des salaires, le manque d'activité et de compétitivité des économies  
51 ont été sources d'un recours grandissant à l'emprunt **et d'une politique**  
52 **financière de valorisation du capital** par une succession de bulles spéculatives  
53 échappant à toute régulation. La situation produite par l'endettement des États **qui**  
54 **pour sauver le système bancaire** ont pris en charge la dette privée due à et la  
55 spéculation financière a conduit nombre d'entre eux à la crise et l'imposition de  
56 plans d'austérité qui **ne font** ~~n'ont fait~~ qu'aggraver les choses **en mettant en**  
57 **place tous les éléments qui conduisent à une récession encore plus**  
58 **dramatique pour les salariés, chômeurs et retraités,,** alors qu'il faudrait créer  
59 les conditions d'une relance de la croissance par une hausse des salaires, une autre  
60 politique fiscale, un pôle financier au service du développement économique et  
61 social.

62  
63 **1.2** En France, ~~la deuxième partie de~~ la mandature de N. Sarkozy aura vu  
64 s'accroître la mise en œuvre de réformes destinées à détruire le modèle social  
65 français et l'instrumentalisation de la crise financière et économique pour imposer  
66 des plans d'austérité de plus en plus drastiques. Les intentions désormais affichées  
67 très clairement, notamment par le Premier ministre, de revenir sur le système de  
68 protection sociale, l'influence grandissante du grand patronat communiquant aux  
69 responsables européens ses projets en termes de flexibilité accrue du travail, le  
70 poids des agences de notation sur les politiques nationales, posent corrélativement  
71 la question de l'efficacité de l'action syndicale. De larges mouvements de  
72 contestation ont eu lieu dans plusieurs pays européens (Grèce, Roumanie, Italie,  
73 Espagne, Portugal, Grande Bretagne...) en réaction aux plans d'austérité, mais le  
74 syndicalisme européen peine toujours à unifier ses forces pour impulser des actions  
75 **coordonnées l'initiative du 29 février montrant cependant un changement**  
76 **d'orientation notable.** En France, l'unité syndicale née lors de la lutte contre le  
77 projet de réforme des retraites a permis de rassembler des millions de citoyens,  
78 toutes générations confondues, dans des manifestations puissantes et nombreuses.  
79 Cependant, les divergences sur la stratégie d'action la plus opportune, l'objectif  
80 d'associer les salariés des petites entreprises éloignés des structures syndicales ont  
81 conduit à un ralentissement du rythme des actions. Le gouvernement **relayé par**  
82 **un matraquage idéologique omniprésent dans les grands media,** ayant fait  
83 le choix de mépriser l'expression émise par les salariés par le biais de leurs  
84 organisations représentatives et de dénier tout sens aux mobilisations, le rapport de  
85 forces a été insuffisant ; le gouvernement a fait passer sa réforme et rendu plus  
86 difficile à l'avenir l'action syndicale même si le syndicalisme a amélioré son image  
87 dans l'opinion. L'inter-professionnelle a perduré mais, fragilisée, elle a été dans  
88 l'incapacité de se mettre d'accord sur une actualisation de la plate-forme de janvier  
89 2009, s'est peu à peu morcelée, n'a proposé depuis l'automne 2010 que des  
90 modalités d'action plus symboliques que de nature à créer un rapport de forces. Les  
91 mouvements comme celui des indignés qui contestent les politiques libérales ne se  
92 sont pas imposés en France. Les ONG sont amenées à pallier de plus en plus de  
93 carences des États et suscitent des engagements mais sur des questions ciblées. La  
94 contestation sociale reste présente, dans les entreprises où des luttes pour les  
95 salaires et l'emploi sont nombreuses, dans l'Éducation où la journée de grève du 27  
96 septembre a rassemblé largement, mais l'unification des luttes des différents  
97 secteurs de nature à créer un puissant mouvement n'a pu se faire.

98  
99 **1.3** Cette situation doit pousser le syndicalisme à s'interroger sur plusieurs  
100 points et prendre des dispositions pour retrouver un véritable rôle de défense des  
101 salariés et de conquête de nouveaux droits ; quelle stratégie construire face à un  
102 gouvernement intransigeant faisant fi de la légitimité des acteurs sociaux ?  
103 Comment dépasser le stade d'un syndicalisme de l'unité d'action pour aller vers un  
104 syndicalisme unitaire de proposition ? Comment penser le rapport au politique dans  
105 un contexte préélectoral où s'impose la nécessité d'un projet alternatif ? La

106 situation actuelle, celle d'un tournant pour notre modèle de société, doit conduire à  
107 une accélération de la réflexion sur la façon de rassembler les salariés, de rendre le  
108 syndicalisme plus apte à porter l'intérêt général, de renouveler la façon de penser le  
109 rapport au politique. Il faut réfléchir à la forme et aux structures d'un nouvel outil  
110 syndical.

111  
112 **1.4** Les derniers congrès du SNES et de la FSU avaient écarté la piste de la  
113 confédéralisation, acté les limites de l'élargissement aux autres versants de la FP,  
114 jugé nécessaire la construction d'un nouvel outil syndical ~~avec les autres~~  
115 ~~organisations syndicales partageant notre conception d'un syndicalisme en~~  
116 **s'adressant sans exclusive à tous ceux qui souhaiteraient être partie**  
117 **prenante de ce processus. Notre objectif est toujours de construire un**  
118 **nouvel outil confédéral** de transformation sociale, unitaire, de lutte et  
119 démocratique dans son fonctionnement. L'insuffisante appropriation collective de ce  
120 mandat de la FSU **dans la FSU même et chez ses éventuels partenaires** n'a  
121 pas permis de créer une véritable dynamique de mise en œuvre. **La FSU et ses**  
122 **syndicats se sont structurés sur la nécessité de maintenir et de renforcer**  
123 **un véritable syndicalisme de métier. Cela ne doit pas être remis en**  
124 **question mais le SNES dans la fédération doit travailler à l'élaboration**  
125 **renforcer la construction** fédérale. ~~La diversité syndicale doit être le moteur pour~~  
126 ~~asseoir et porter le point de vue de la fédération. Par ailleurs, notre~~ **le SNES**  
127 **réaffirme sa volonté d'avancer vers un syndicalisme nouveau, moderne et**  
128 **démocratique.** ~~est restée peu audible. Le SNES se donne comme mandat de~~  
129 renforcer le travail **unitaire sur les dossiers (fiscalité, financements,**  
130 **formation, Fonction Publique ...), et celui d'explicitation et**  
131 **d'argumentation avec** auprès de la profession. ; ~~il s'agit d'analyser plus finement~~  
132 ~~les causes de cette situation : attachement à un syndicalisme de métier dont~~  
133 ~~certains craignent la perte d'identité ? Sens du mandat nécessitant davantage~~  
134 ~~d'explicitations ? Crainte de la dilution voire la disparition de pratiques constitutives~~  
135 ~~du syndicalisme porté par la FSU ? Méfiance par rapport à des organisations~~  
136 ~~syndicales qui peuvent apparaître parfois comme des concurrents trop agressifs ?~~  
137 Dans tous les cas, il faut impulser le débat plus largement qu'actuellement, garder  
138 notre objectif prioritaire de défense des salariés en pensant les revendications de  
139 façon collective et en agissant pour la transformation sociale. Le contexte  
140 économique et politique nécessite de se saisir de questions transversales pour  
141 construire des initiatives communes sur l'emploi, les salaires, les Services Publics...  
142 D'ores et déjà, les organisations patronales se sont mises en ordre de bataille et  
143 ouvrent largement les questions des formes du travail, de la rémunération des  
144 salariés, du financement et du contenu de la protection sociale. La question du  
145 champ d'intervention de l'État est également posée par les libéraux ; tout cela rend  
146 impératif une réponse coordonnée des organisations syndicales. La problématique  
147 des alliances et de la stratégie s'impose également du fait des nouvelles règles de  
148 représentativité. En 2013, la mesure de la représentativité **dans le privé** aura pour  
149 effet de fixer la liste des organisations représentatives au niveau national **(en 2014**  
150 **pour la Fonction Publique)** ; déjà, dans la Fonction Publique, les récentes  
151 élections qui n'ont pas permis de faire émerger clairement un type de syndicalisme  
152 peuvent faire bouger certains équilibres et pratiques ; il est certain qu'il faudra  
153 anticiper, **par exemple en revendiquant la fin de la phase transitoire dans**  
154 **l'application de la Loi sur la démocratie sociale dans la FP** et développer le  
155 débat avec l'ensemble des syndiqués si le SNES et la FSU veulent peser sur le cours  
156 des choses et rester maîtres de leurs choix **et maintenir, voire obtenir, une**  
157 **légitimité sur les dossiers transversaux concernant à la fois le privé et le**  
158 **public. Ce débat doit donc être conduit en permanence comme une**  
159 **composante de notre spécificité et une manifestation de notre volonté**  
160 **d'aboutir.**

161

162 **1.5** Le lien actifs-retraités est un élément statutaire de la FP et du Code des  
163 Pensions. 15 millions de retraités, 3,4 millions de pensionnés FP : il est crucial pour  
164 le syndicalisme tout entier d'intégrer les salariés à la retraite.  
165 Le choix fait par le SNES et la FSU d'organiser les retraités aux côtés des actifs et  
166 dans les mêmes structures témoigne de la communauté d'intérêts entre eux ; pour  
167 maintenir l'adhésion des retraités, il convient aussi de prendre en compte les  
168 spécificités de leur situation au-delà de la période professionnelle (rupture avec la  
169 FP pour l'évolution des pensions, etc.). La FGR-FP réunit les adhérents retraités du  
170 SNES et ceux de la plupart des syndicats nationaux de la FSU, **ainsi que** des  
171 syndicats de l'UNSA, de FO, de Solidaires ; le SNES y assume des responsabilités  
172 dans les différentes instances ; la FGR-FP participe à l'intersyndicale des UCR. Cette  
173 dimension unitaire originale **puisque'il s'agit d'une** structure associant des  
174 syndicats adhérents de plusieurs fédérations et confédérations pourrait ~~ne doit-elle~~  
175 ~~pas~~ être prise en compte dans la réflexion globale du SNES et de la FSU sur l'avenir  
176 du syndicalisme.

177 Enfin, face aux réponses coordonnées des dirigeants actuels, favoriser l'émergence  
178 de pouvoirs politiques porteurs d'autres choix que ceux de la mise à mal des acquis  
179 sociaux est nécessaire ; cela ne se fera pas sans mobilisation des travailleurs dans  
180 les différents pays et sans projet alternatif pouvant nourrir les programmes des  
181 partis progressistes se présentant au suffrage. La période de campagne électorale  
182 qui s'ouvre en France doit être l'occasion de renforcer le travail entrepris auprès des  
183 partis politiques pour faire avancer nos propositions en matière de fiscalité, emploi,  
184 conception de la Fonction Publique, protection sociale, pouvoir d'achat... de porter  
185 **notre ambition d'agir pour l'intérêt général et** tout particulièrement notre  
186 projet éducatif. Ce contexte renvoie également à la question des orientations et  
187 actions du syndicalisme européen et international unitaire, et à la nécessité de  
188 développer son poids, son influence, sa reconnaissance. C'est avec cet objectif que  
189 le SNES continue de défendre la demande d'adhésion de la FSU à l'ISP, la CES et la  
190 CSI.

## 191 **2. LA FSU**

### 192 **2.1 Introduction**

193 **2.1.1** La nécessité d'établir un rapport de force social puissant est apparue  
194 encore plus décisive ces dernières années face à une politique d'une rare  
195 agressivité, remettant en cause des éléments essentiels du pacte social et de plus  
196 aggravée par le contexte de crise que nous vivons. La FSU a un rôle important à  
197 jouer, elle l'a montré dans le cadre de l'intersyndicale interprofessionnelle et dans la  
198 Fonction Publique de l'État. En effet, les effectifs de personnels des secteurs dans  
199 lesquels la FSU est largement représentative sont importants et lui donnent un  
200 poids particulier dans ses liens avec les confédérations. Son renforcement dans ces  
201 secteurs reste une nécessité. Cependant son implantation et sa représentativité  
202 dans l'Éducation nationale ne peuvent faire oublier ses limites liées à une  
203 représentativité essentiellement dans la Fonction Publique de l'État, faible sur  
204 l'ensemble de la Fonction Publique, inexistante ailleurs. Cette situation entrave sa  
205 capacité à peser sur toutes les questions qui concernent les salariés, l'empêche de  
206 contribuer plus fortement à la construction d'actions en continu, touchant tous les  
207 secteurs.

208 **2.1.2** Les résultats des dernières élections professionnelles confirment cette  
209 nécessité. Certes, la FSU a conservé son poids relatif dans l'Éducation nationale,  
210 mais les problèmes de participation liés pour beaucoup aux conditions de scrutin  
211 (calendrier, modalité de vote...) l'ont conduite à perdre sa première place dans la  
212 Fonction Publique de l'État. Cela traduit bien la fragilité de la FSU dont l'essentiel  
213 des forces se concentre sur un ministère. Si le syndicalisme de métier est légitimé  
214

218 par ces élections, nous devons nous interroger sur une exigence des personnels à  
219 exprimer aussi, par leur vote, une meilleure prise en compte de leurs aspirations  
220 sur des sujets qui dépassent le cadre de leur métier et sur lesquels la FSU n'a pas  
221 le poids et le champ d'intervention suffisants en terme de représentativité.

## 222 **2.2 L'avenir de la FSU**

223

224 **2.2.1** La « loi sur le dialogue social » organise et structure le dialogue social  
225 de façon plus rigoureuse, donnant à chaque organisation syndicale un poids  
226 proportionnel aux résultats des élections, ce qui constitue un élément déterminant,  
227 en particulier dans le cadre des accords négociés. **Le SNES reste persuadé que la**  
228 **représentativité ne peut être mesurée que par le vote de l'ensemble des**  
229 **personnels mais il analyse l'éparpillement de la représentativité syndicale,**  
230 **singulièrement dans la FPE, comme une difficulté accrue pour**  
231 ~~L'éparpillement de la représentativité syndicale dans la Fonction Publique,~~  
232 ~~singulièrement dans la FPE, ne peut conduire qu'à des difficultés accrues pour~~  
233 construire rapidement un rapport de force de nature à peser sur les choix  
234 gouvernementaux et donc **comme** à un affaiblissement de l'efficacité du  
235 mouvement syndical. Le changement des règles de représentativité a conduit  
236 plusieurs organisations syndicales à rechercher, avec plus ou moins de succès, des  
237 alliances voire des rapprochements structurels. Ce processus est loin d'être terminé  
238 et la FSU ne peut rester spectatrice du remodelage du paysage syndical. **Le SNES**  
239 **entend être porteur d'une démarche d'unification syndicale qui s'enracine**  
240 **sur les réalités professionnelles, les dossiers revendicatifs et les pratiques**  
241 **syndicales de terrain.**

242

243 **2.2.2** En effet si la légitimité de la FSU est reconnue, si elle est écoutée  
244 dans nombre de domaines (Éducation, avenir de la Fonction Publique, place et rôle  
245 de l'État, avenir et rôle des Services Publics), elle se trouve le plus souvent  
246 formellement absente de toutes les discussions, de toutes les négociations sur des  
247 sujets pourtant essentiels pour les personnels qu'elle représente (**protection**  
248 sociale, retraites, retraités, questions liées aux enjeux des politiques économiques,  
249 environnementales et sociales). Cela affaiblit sa capacité à défendre ses  
250 orientations mais aussi à peser réellement sur ces choix.

251

252 **2.2.3** C'est en ce sens qu'aujourd'hui la voie de l'autonomie a atteint ses  
253 limites et doit être dépassée. Il nous faut donc approfondir la démarche entreprise  
254 depuis le dernier congrès de la FSU et aller au-delà de ce qui a été fait (colloques  
255 par exemple). Il nous faut à la fois construire des collaborations plus effectives et  
256 en même temps éviter des démarches qui pourraient être perçues comme des  
257 manoeuvres d'appareils dont le seul objectif serait leur survie.

258 Le SNES propose :

259 • de développer au plus proche du terrain, par le biais de stages syndicaux et/ou  
260 d'heures d'information syndicales, des débats avec les syndiqués et plus largement  
261 avec l'ensemble des personnels sur les perspectives de construction d'un nouvel  
262 outil syndical **confédéral** qui n'aurait de sens que si la CGT en était partie  
263 prenante ;

264 • de développer des initiatives et actions communes tant au niveau national que  
265 local ;

266 • de développer, ~~au niveau national~~, le travail en commun sur tous les dossiers  
267 dans le cadre de groupes thématiques qui doivent conduire à l'élaboration de  
268 mandats communs, donc d'expressions communes dans les instances de  
269 concertation, les médias et dans le cadre de l'action syndicale ;

270 • de construire un travail commun et régulier au niveau des structures  
271 départementales et régionales qui doit trouver une traduction dans le cadre des  
272 différentes instances (CESER, CT).

273 • **d'ouvrir des** discussions avec tous les partenaires concernés sur les formes  
274 que pourrait prendre ce travail unitaire, par exemple en explorant la perspective de  
275 contrats d'**association**.

276 Il s'agit bien d'abord de construire une mutualisation des réflexions et de l'action  
277 syndicale pour l'ensemble des questions relevant du champ syndical, dans le but  
278 d'une meilleure efficacité et d'une meilleure prise en compte des aspirations de  
279 l'ensemble des salariés. Il est clair que si cette démarche a tout son sens dans la  
280 Fonction Publique, elle ne peut se limiter à ce seul secteur et doit donc concerner  
281 l'ensemble du champ interprofessionnel.

282 Le SNES ~~proposera~~ **portera** ces mandats lors du prochain congrès de la FSU.  
283 **Compte tenu de la gravité de la crise, du contexte économique, social et**  
284 **politique, le SNES et la FSU doivent mettre en oeuvre sans attendre les**  
285 **mandats déjà adoptés lors des congrès précédents : le mouvement**  
286 **syndical a la responsabilité d'élaborer sans délai un nouveau contrat social**  
287 **européen.**

288

## 289 **2.3 Organisation et fonctionnement de la fédération**

290

291 **2.3.1** L'organisation de la FSU comme fédération de syndicats nationaux  
292 reste totalement pertinente. Les mandats fédéraux doivent se nourrir des positions  
293 des syndicats nationaux. Ils ne doivent pas être en contradiction avec ceux des  
294 syndicats nationaux dans leur champ de responsabilité sans être, pour autant, la  
295 simple juxtaposition des mandats des différents syndicats. La Fédération joue un  
296 rôle essentiel pour susciter les débats, pour rechercher des synthèses, pour  
297 sensibiliser à la nécessité de surmonter les désaccords **et ainsi** favoriser  
298 « l'émergence d'un véritable point de vue fédéral » (article 2 des statuts de la FSU).  
299 Elle a aussi la lourde responsabilité d'élaborer et de mettre en débat des positions  
300 fédérales sur les sujets transversaux. Les difficultés rencontrées dans la  
301 construction de certains mandats (par exemple sur certains points concernant la  
302 formation des maîtres) ne doivent pas conduire à une remise en cause de ces  
303 principes essentiels de notre fédération. **Le SNES proposera à la fédération de**  
304 **travailler en priorité certains dossiers urgents comme la formation des**  
305 **maîtres, la démocratisation du système éducatif, ou la décentralisation.**

306

307 **2.3.2** La campagne et le suivi des élections professionnelles aux CT des  
308 différents ministères ont été construits par les syndicats nationaux concernés par  
309 chaque CT, comme ce fut le cas auparavant pour les élections dans les DDI et aux  
310 CT des conseils généraux et régionaux. Dans l'Éducation nationale le groupe des 10  
311 syndicats nationaux a su construire les listes au CTM et aux CTA, et mener une  
312 campagne articulant syndicalisme de métier et développement de thématiques plus  
313 transversales. C'est bien dans cette voie qu'il faut poursuivre pour les prochaines  
314 élections. Pour autant, des progrès doivent être faits vers une meilleure articulation  
315 entre la campagne des syndicats nationaux et la campagne fédérale, dans une  
316 association plus effective des forces fédérales au niveau local et dans une plus  
317 grande implication de la fédération, **en particulier**, dans les secteurs où les  
318 syndicats de la FSU ont besoin d'une aide importante. **Cette démarche doit être**  
319 **engagée dès maintenant, c'est-à-dire bien en amont des futures élections**  
320 **professionnelles.**

321 **Afin de mieux coordonner leur action et de renforcer leur implantation, le**  
322 **SNES, le SNEP et le SNUEP pourrait travailler à un rapprochement des**  
323 **syndicats enseignants du second degré, qui pourrait passer par une union**  
324 **de ces syndicats et aboutir à terme à une fusion.**

325

326 **2.3.3** Le dernier congrès de la FSU a décidé de la mise en place d'un  
327 secrétariat national afin de renforcer l'exécutif de notre fédération. Cette instance a  
328 su allier un ancrage fort de la quasi-totalité de ses membres dans leur syndicat

329 national, tout en permettant de dégager des forces militantes pour le suivi quotidien  
330 et la préparation de différents dossiers essentiels. Le SNES tire un bilan positif du  
331 fonctionnement du secrétariat national de la FSU durant ces deux dernières années.  
332

333 **2.3.4** La création des sections fédérales des retraités (SFR) a donné une  
334 dimension fédérale au syndicalisme des retraités. Elle leur a permis de participer  
335 aux actions des USR, de siéger dans des CODERPA, d'avoir une expression propre.  
336 Pourtant leur place dans les instances fédérales, malgré le potentiel d'adhésions et  
337 de militantisme qu'elles représentent, demeure aléatoire et insuffisante. Comment  
338 faire que leur reconnaissance interne soit manifeste et facilite leur efficacité ?  
339 Comment améliorer les relations entre les SFR et la structure nationale ? **La**  
340 **représentation des retraités dans les délégations des SN au CDFN étant**  
341 **possible et pratiquée, il conviendrait d'élargir cette possibilité aux**  
342 **tendances, voire d'ajouter sans préjudice de ce qui précède, un contingent**  
343 **de 5 à 10 retraités au CDFN, composé selon les principes habituels de**  
344 **formation des instances fédérales, choisis par entente entre les SN et les**  
345 **courants de pensée.** Nous devons **par ailleurs** continuer d'exiger la participation  
346 de la FSU dans l'intersyndicale des retraités regroupant les UCR CGT, CFDT, CFTC,  
347 CGC, FO, ainsi que l'UNSA et la FGR-FP.  
348

349 **2.3.5** La mise en place des conseils fédéraux régionaux était indispensable.  
350 Ces conseils ont permis de donner une lisibilité régionale à la FSU tout en  
351 permettant la construction démocratique de mandats fédéraux sur les dossiers  
352 régionaux, à un moment où ce niveau géographique voit ses responsabilités croître,  
353 en particulier dans la définition des politiques publiques locales. **Toutefois, la FSU**  
354 **ne peut pas se contenter de cette avancée. Pour que le niveau régional**  
355 **puisse acquérir une véritable efficacité et une légitimité reconnue partout,**  
356 **sans opposition ni chevauchement mais en complémentarité avec les SD,**  
357 **il est nécessaire de faire évoluer le statut des CFR.**  
358 **L'éloignement des secrétaires régionaux des instances fédérales**  
359 **nationales limite leur capacité à porter et à proposer les mandats dont la**  
360 **fédération a besoin. L'indigence des moyens syndicaux ne permet pas de**  
361 **faire fonctionner la fédération dans des instances dont l'importance est**  
362 **majeure pour la FSU mais aussi pour ses syndicats (CCREFP, CESER,**  
363 **CARIF-OREF et autres institutions régionales où la FSU est attendue).**  
364 **Le SNES propose que les CFR acquièrent un véritable statut de Sections**  
365 **Régionales, que des droits syndicaux nouveaux soient exigés.**  
366 **Dans l'immédiat, le SNES demande que les secrétaires régionaux soient**  
367 **invités, sans droit de vote, au CDFN.** ~~Faut-il revoir le mode de fonctionnement~~  
368 ~~des CFR ? Faut-il revoir leur place dans le fonctionnement et dans les instances de~~  
369 ~~la fédération ?~~  
370

371 **2.3.6** Notre fédération de syndicats nationaux repose par son  
372 fonctionnement interne sur les SN, les sections départementales et les courants de  
373 pensée. Le maintien indispensable de cet équilibre conduit à des difficultés de  
374 construction des instances fédérales afin de ne pas trop s'éloigner du principe « un  
375 syndiqué, une voix ». La réorganisation de la composition du CDFN a permis de  
376 construire un équilibre acceptable entre toutes ces contraintes. La composition  
377 actuelle du BDFN, avec l'arrivée de nouveaux syndicats, pose aujourd'hui un  
378 sérieux problème. Le SNES qui représente 39,5 % des syndiqués, représente 7 %  
379 des voix dans la partie du BDFN réservée aux syndicats nationaux. La composition  
380 du BDFN doit être revue dans le même esprit que celle du CDFN.  
381

## 382 **2.4 Règles de fonctionnement de la FSU**

383

384           **2.4.1** Dès lors qu'il s'agit de valider une orientation ou une proposition  
385 élaborée, la règle de la majorité qualifiée à 70 % reste pertinente, car, dans de tels  
386 cas, en l'absence de cette majorité, aucun mandat, aucune décision n'est  
387 effectivement adoptée, ce qui impose de nouvelles réflexions collectives en  
388 particulier lorsque la proposition a recueilli plus de 50 % des voix. Mais il y a des  
389 cas où la mise en oeuvre de cette règle conduit à une absurdité et un manquement  
390 grave à la démocratie puisque c'est alors, dans ces cas, la position qui a retenu le  
391 moins de voix qui devient la position fédérale. C'est ce qui s'est passé pour le vote  
392 concernant la signature par la FSU du protocole d'accord sur les non-titulaires. Le  
393 SNES ~~porter~~ ~~proposera~~ une modification statutaire au prochain congrès de la FSU :  
394 « lorsque l'application de la majorité qualifiée à 70 % conduirait à valider comme  
395 position fédérale la position ayant recueilli le moins de voix, la majorité qualifiée est  
396 abaissée à 50 % ». Enfin la majorité qualifiée à 70 % des suffrages exprimés,  
397 associée au décompte en suffrage exprimés des abstentions, revient à compter les  
398 abstentions en contre et exiger une majorité de fait bien supérieure. ~~Ne faut-il pas~~  
399 ~~ne prendre en compte que les « pour » et les « contre » dans le décompte des voix~~  
400 ~~pour l'application de la majorité qualifiée à 70 % ?~~ **Dans le souci d'un**  
401 **fonctionnement véritablement démocratique, le SNES se donne comme**  
402 **mandat de proposer à la FSU une modification statutaire afin de ne**  
403 **prendre en compte que les « pour » et les « contre » dans le décompte**  
404 **des voix pour l'application de la majorité qualifiée à 70 %.**  
405

### 406           **3. SNES**

#### 407           **3.1 État des lieux**

408           **3.1.1** Comme toutes les organisations syndicales, le SNES est confronté  
409 à une situation difficile qui résulte de multiples facteurs : des attaques sans  
410 précédent de la part d'un pouvoir qui fait du passage en force contre les forces  
411 sociales un axe idéologique, une situation économique désastreuse, un sentiment  
412 d'impuissance qui se développe dans une partie de la population parfois accentué  
413 par l'impression d'absence d'alternatives... Par ailleurs la faiblesse des  
414 rémunérations, les difficultés croissantes dans l'exercice des métiers de l'éducation  
415 et les résultats insuffisants (important écart entre performances les plus élevées et  
416 les plus faibles par exemple...) du système éducatif français qui induisent de fortes  
417 interrogations sur ses missions, peuvent pousser une partie des personnels à la  
418 recherche de solutions personnelles ou locales plutôt que dans la lutte collective.  
419 Dans un tel contexte, le SNES, malgré la confiance qui lui a été renouvelée lors des  
420 élections professionnelles d'octobre 2011, a du mal à faire partager l'idée que ses  
421 exigences de démocratisation ne sont pas utopiques et à entraîner dans l'action la  
422 majorité des personnels. Les taux de syndicalisation des stagiaires au cours de  
423 l'année 2010-2011 montrent pourtant qu'il est capable, lorsqu'il articule action  
424 revendicative et réponses aux questions quotidiennes, d'apparaître aux yeux des  
425 personnels comme la référence syndicale dans le second degré et de mener une  
426 campagne médiatique efficace.  
427  
428

429           **3.1.2** La question de la stratégie et des alliances va se poser de façon  
430 centrale dans les mois à venir, et dépendra largement des résultats des élections  
431 présidentielles et législatives. Dans l'immédiat le SNES, en tant qu'organisation  
432 majoritaire du second degré, a la responsabilité d'interpeller les candidats à ces  
433 élections, aux niveaux national et local, sur la base de son projet éducatif et de  
434 transformation sociale, et des aspirations qui sont celles de nos professions.  
435  
436

437           **3.1.3** Le gouvernement avait pris des engagements en matière de  
438 moyens syndicaux lors des discussions liées à la loi sur le dialogue sociale. Force est  
439 de constater que la situation actuelle en est loin. S'agissant des moyens syndicaux

440 des menaces importantes continuent de peser à moyen terme visant à les diminuer  
441 dans l'Éducation nationale déjà pourtant considérablement défavorisée. Rien n'est  
442 amélioré en matière de prise en charge par l'État des locaux syndicaux. Le SNES,  
443 avec la FSU continuera d'exiger que les engagements en matière de moyens  
444 syndicaux soient respectés et que les mesures prises aillent dans le sens du  
445 développement des droits syndicaux des personnels et des organisations  
446 syndicales, ainsi que des moyens humains et matériels pour les exercer.  
447 **Nous devons aider nos sections syndicales à fonctionner dans chaque**  
448 **établissement, a minima en faisant respecter le droit syndical (casier,**  
449 **panneau, droit de tirage,) mais aussi en revendiquant une décharge pour**  
450 **les élus aux CA sur des listes** d'organisations syndicales reconnue  
451 représentatives. Une réflexion doit être menée pour permettre aux militants de  
452 résister aux pressions des équipes de direction.  
453

### 454 **3.2 Le SNES dans le débat politique**

455 Le rapport du syndicalisme aux partis politiques est une composante de son rapport  
456 au politique. **Le syndicalisme participe en effet à la définition de l'intérêt**  
457 **général.** Le SNES doit poursuivre le travail engagé depuis le dernier congrès dans  
458 ses relations avec les partis politiques : interpellations, organisation de débats... Il  
459 s'agit, en portant les revendications et exigences des personnels, de peser sur les  
460 programmes des organisations politiques et sur le débat public trop souvent  
461 enfermé dans des schémas stéréotypés, qu'il faut combattre, sur l'éducation  
462 (autonomie, rigidité et obsolescence des statuts, école du socle, inefficacité du  
463 service public d'orientation...) ou sur l'économie (réduction des dépenses de l'État,  
464 ouverture au privé de missions relevant aujourd'hui de l'État ou plus largement du  
465 service public...). L'organisation de l'État et les pouvoirs accrus des collectivités  
466 locales imposent que cette démarche soit mise en oeuvre tant aux niveaux régional  
467 et départemental qu'au niveau national. Elle doit reposer sur plusieurs piliers :  
468 transparence, souci intransigeant de l'indépendance syndicale, respect des  
469 prérogatives de chacun des partenaires.  
470 Elle doit être articulée avec l'élaboration de nos analyses et revendications, la  
471 mobilisation des collègues et les campagnes d'opinion qui doivent être développées.  
472 Les relations avec les médias doivent permettre une plus grande visibilité dans  
473 l'opinion publique du SNES, de ses revendications et de sa représentativité.  
474 Le SNES doit poursuivre son travail commun avec les organisations de parents  
475 d'élèves, de lycéens, les mouvements pédagogiques, sous toutes les formes  
476 permettant de construire des revendications et des actions communes.  
477 **Sans déléguer aux experts la définition de ses revendications, le SNES a**  
478 **intérêt à multiplier les occasions de débat et d'échanges avec les**  
479 **intellectuels, les milieux universitaires, la recherche, pour nourrir sa**  
480 **réflexion.**  
481

### 482 **3.3 Une communication offensive et cohérente**

483 Les outils de communication sont nombreux et utilisés à tous les niveaux du SNES :  
484 publications papier régulières ou hors série, sites Internet, lettres flash,  
485 communiqués de presse et présence dans les médias, expérimentation des réseaux  
486 sociaux...  
487 Dans la poursuite du travail déjà effectué, il faut rechercher une plus grande  
488 cohérence dans une stratégie plus clairement définie du point de vue des outils  
489 utilisés, des objectifs recherchés et des publics visés. Cette réflexion doit se  
490 construire sur une analyse des demandes et des besoins des différents publics  
491 (médias, syndiqués, militants, acteurs politiques...), et aussi de l'impact des  
492 différents outils et enfin des évolutions liées à la société de communication.  
493 Menée conjointement au niveau national et académique, elle pourrait gagner à  
494 s'appuyer **ponctuellement** sur un regard extérieur et professionnel (sondages,  
495 études de lectorat, conseils en communication...).

496 Quatre enjeux s'imposent :  
497 • la réactivité par rapport à l'actualité ;  
498 • **l'ajustement** dans le choix des outils et des formes de communication ;  
499 • la visibilité du SNES ;  
500 • la cohérence et la complémentarité entre les supports utilisés pour la  
501 communication.

502 À ce titre, la question de la complémentarité des publications papier avec la  
503 communication numérique est centrale. La communication numérique **pourrait**  
504 **être** plus adaptée au besoin de réactivité face à l'actualité tandis que la publication  
505 papier **permettrait** des analyses plus fouillées, des « retour sur », des pistes de  
506 réflexion. **Toutefois, si la presse écrite est lue de manière très inégale,**  
507 **l'expérience montre que globalement la communication numérique est lue**  
508 **de manière beaucoup plus** aléatoire.

509 Ainsi, la stratégie de communication pourrait s'organiser autour de trois axes :  
510 Refonder le site pour faire une place plus grande, sinon centrale à :

- 511 • l'actualité,
- 512 • les outils pour les S1 (du type abécédaire, fiche mémos, questions réponses...),
- 513 • la mobilisation (tract, pétition, vidéos à partager...).

514 ±En lien avec le site mettre en place une newsletter régulière à destination des  
515 syndiqués et d'éventuels abonnés. **Cette newsletter ne devra pas être le**  
516 **moyen de réduire la** Elle doit permettre une moindre fréquence de publication de  
517 L'US-tabloïd. ~~Doit-on envisager que l'abonnement à cette newsletter soit ouvert à~~  
518 ~~des non-syndiqués ?~~

519 2Repenser les publications papier

- 520 • **Rationaliser les publications papier régulières (L'US-tabloïd doit**  
521 **restée tournée vers la communication immédiate alors que l'US-Mag devrait être**  
522 **renové e et orientée plus fortement sur des dossiers de fond).** Une source  
523 d'économie substantielle doit être envisagée concernant les envois en doublon. Les  
524 ressources technologiques actuelles peuvent, par exemple, nous permettre de  
525 n'envoyer qu'un seul journal à des couples syndiqués habitant à la même adresse.  
526 D'autres sources d'économies sont possibles. ~~réduire le nombre et la périodicité des~~  
527 ~~publications papiers régulières (L'US tabloïd moins fréquente, L'US-Mag renovée et~~  
528 ~~moins tournée vers l'actualité immédiate...).~~

- 529 • Développer les publications « grand public » de type plaquettes courtes  
530 pour diffusion dans les établissements sur des sujets précis de mobilisation/d'actu,  
531 etc. et les outils assurant une grande visibilité (affiches, tracts...).

532

533

### 3.4 L'engagement militant

534

535 **3.4.1** La force du SNES repose en premier lieu sur son réseau de  
536 militants (locaux, départementaux, académiques et nationaux). Le départ à la  
537 retraite de générations massivement syndiquées et de militants expérimentés et en  
538 responsabilité a conduit à un renouvellement important des responsables à tous les  
539 niveaux, qui n'est pas encore achevé et doit se poursuivre avec, entre autres, le  
540 souci de la parité.

541 Comment encore améliorer le renouvellement et le rajeunissement des cadres  
542 militants ? Comment mieux concilier investissement militant et vie professionnelle  
543 et personnelle ? Beaucoup reste encore à faire et l'accroissement des pouvoirs des  
544 chefs d'établissement, allié à la stratégie ministérielle de renvoyer au local la  
545 responsabilité de la détermination des moyens de mise en oeuvre des réformes et  
546 orientations nationales, posera de nouveaux problèmes dans l'organisation de la  
547 lutte syndicale dans les S1. **Le syndicat doit essayer d'être plus accessible à**  
548 **ses syndiqués et à ses militants : en rationalisant le calendrier des**  
549 **réunions, en programmant les réunions et les formations, en faisant**  
550 **meilleure publicité dans nos publications aux actions locales et à la vie des**  
551 **sections syndicales d'établissement, en veillant à des cadres de discussion**

552 **permettant à tous d'intervenir dans les débats, en ne négligeant pas les**  
553 **questions concrètes liées à l'exercice quotidien du métier, aux droits des**  
554 **agents, aux questions corporatives. ».**  
555

556 ~~Comment faire face à cette situation nouvelle ? Comment donner les moyens aux~~  
557 ~~secrétaires de S1 d'assumer leurs responsabilités sans craindre d'être soumis à~~  
558 ~~l'arbitraire du chef d'établissement ? Cela nécessite-t-il des droits nouveaux à~~  
559 ~~revendiquer ?~~ **Pour faire** face à cette situation nouvelle, le SNES est à l'offensive  
560 pour obtenir les droits syndicaux nouveaux indispensables aux secrétaires de S1.  
561 Tout élu sur une liste d'organisation représentative (au CA, au CHS, et dans les  
562 autres instances) doit pouvoir bénéficier d'une décharge suffisante pour porter et  
563 mettre en oeuvre son mandat.

564  
565 **3.4.2** Plus largement les nouveaux modes de « gouvernance » et de  
566 pilotage du système, mis en place à travers les réformes, font surgir de nouveaux  
567 défis. Ainsi les liens entre situation individuelle et politique éducative vont de moins  
568 en moins de soi, les particularités se multiplient, les objectifs immédiats différent de  
569 plus en plus d'un établissement à l'autre, l'individualisation des carrières et des  
570 conditions d'emploi s'accroissent...

571 Dans ces conditions comment construire l'articulation entre les revendications  
572 nationales et les revendications locales nées des situations particulières créées par  
573 la déréglementation instituée en méthode de gestion ? Faut-il redéployer une partie  
574 de nos moyens entre les différents niveaux du syndicat ? Comment mieux tirer  
575 partie du travail important et parfois méconnu dans le SNES accompli par nos  
576 représentants dans les instances paritaires et les nouveaux CT ?

577 **Le SNES doit veiller à la formation régulière et programmée des nouveaux**  
578 **secrétaires de S1 et militants afin de les aider à mieux maîtriser la**  
579 **réglementation, la connaissance du droit, les revendications syndicales.**

580 **Le SNES doit veiller à développer et faire connaître les outils mis à**  
581 **disposition des militants pour leur fournir des ressources corpo,**  
582 **réglementaires, juridiques.**

583 **Plus généralement, le SNES doit faire mieux connaître la réalité du travail**  
584 **et des acquis dans les différentes instances, CA, CAP, CT, ... afin d'ancrer**  
585 **l'idée que le militantisme est utile de façon concrète pour les agents.**  
586

### 587 **3.5 La syndicalisation**

588

589 **3.5.1** Même si 2010-2011 marque un ralentissement de la chute  
590 régulière du nombre de syndiqués, le nombre de syndiqués actifs n'a jamais été  
591 aussi bas depuis des décennies. Nous ne syndiquons qu'un actif sur 6 quand nous  
592 en syndiquons près de 1 sur 3 il y a 30 ans. La hausse du nombre de syndiqués  
593 retraités, bien que ne prenant pas un très grand essor, ne doit pas masquer cette  
594 baisse des actifs que ne peut expliquer la seule baisse des effectifs dans l'éducation.  
595 L'étude des taux de syndicalisation au SNES suivant divers critères (âge, sexe,  
596 conditions d'emploi, établissements d'affectation, académie) menée sur l'année  
597 2009-2010 révèle plusieurs éléments.

598 Même si la répartition des syndiqués du SNES est assez semblable à celle de la  
599 profession, des différences significatives peuvent apparaître suivant les académies,  
600 différences liées à l'histoire mais aussi à des spécificités qu'il faut identifier et  
601 travailler.

602 Les moins de 36 ans qui représentent un tiers de la profession ont un taux de  
603 syndicalisation inférieur de 5,5 points à celui des plus de 35 ans. Le taux de  
604 syndicalisation en collège est inférieur de 3 points à celui constaté pour les lycées.

605 Les TZR, quel que soit leur âge, se syndiquent plus au SNES que les collègues en  
606 poste fixe. Dans tous les cas, les taux de syndicalisation sont meilleurs chez les  
607 femmes que chez les hommes.

608  
609  
610  
611  
612  
613  
614  
615  
616  
617  
618  
619  
620  
621  
622  
623  
624  
625  
626  
627  
628  
629  
630  
631  
632  
633  
634  
635  
636  
637  
638  
639  
640  
641  
642  
643  
644  
645  
646  
647  
648  
649  
650  
651  
652  
653  
654  
655  
656  
657  
658  
659  
660  
661  
662  
663

Ces constats imposent **des** ~~trois~~ priorités essentielles :

- redynamiser notre présence dans tous les établissements, en particulier par le développement des heures d'informations syndicales avec la présence de responsables départementaux, académiques et nationaux du SNES ;

- mieux prendre en compte les difficultés spécifiques des jeunes collègues, particulièrement lors de leur première année d'exercice après leur titularisation en articulant leur défense individuelle avec les revendications générales pour nos professions et le système éducatif ;

- prendre des initiatives spécifiques d'échanges et de discussion avec les collègues des collèges.

- **accroître et diversifier les services en direction des collègues : services et renseignements sur le métier, services juridiques et sociaux, services culturels, offre d'une formation syndicale variée (sur le métier, sur les débats intellectuels, disciplinaires et d'actualité, sur l'histoire et la mémoire militante), diversification de nos publications nationales et académiques et de notre communication électronique...**

- **développer et améliorer notre communication et nos relations avec les militants des S1 qui sont essentiels dans la syndicalisation : aide et liens entre S4, S3, S2 et S1, formation spécifique, régulière et planifiée pour les S1, amélioration de la communication en direction des S1.**

**3.5.2** La réforme de la formation des maîtres pose d'une autre manière la question de l'accueil des nouveaux recrutés. Sans tomber dans le piège d'une substitution à la formation initiale devenue inexistante ou dans celui d'un modèle pédagogique estampillé SNES, ~~comment pouvons-nous le SNES peut~~ accompagner les entrants dans le métier en articulant accueil syndical et réponses aux questions quotidiennes de collègues placés dans une situation intenable par manque de repères et de formation ? ~~Comment articuler cet accueil avec des mots d'ordre d'action indispensables qui peuvent apparaître parfois contradictoires avec cette volonté~~ **L'attente** d'aide professionnelle et de solidarité en direction de ces jeunes collègues **doit être satisfaite et le syndicat doit faire la démonstration qu'il est utile. Aussi, même s'il a joué un rôle dans la lutte contre la mise en oeuvre de la réforme** Chatel de la formation des maîtres, le SNES doit mettre un terme au mot d'ordre de refus d'être tuteur et appeler ses militants et ses syndiqués à tout mettre en **oeuvre pour faciliter la transmission des conceptions du métier qui fondent notre identité professionnelle et syndicale?** **La FSU doit rechercher des formes d'association nouvelles avec l'UNEF pour permettre aux étudiants syndiqués et qui se destinent aux métiers de l'Education d'avoir une double affiliation (UNEF/SNES).**

**3.5.3** Ces différents éléments ne sont pas à isoler les uns des autres car les plus jeunes collègues et les stagiaires sont concentrés dans certaines académies et sont plus nombreux en collèges. C'est donc une action d'ensemble avec des moyens particuliers qu'il faut mener dans ces académies formatrices et pépinières de syndiqués et de militants qui doivent essaimer dans tout le syndicat. Les politiques volontaristes menées (relances téléphoniques, maintien des panneaux d'affichage..., etc.) ont permis de garder un lien trop ténu avec nos syndiqués là où nous n'avons pas de S1 organisé. Mais ces politiques ne suffisent pas et un nom de secrétaire de S1 ne garantit pas une activité du S1.

La syndicalisation des AED n'est que peu prise en charge par les S1 quand il y en a. Un effort très important doit continuer à être fait en direction de ces personnels particulièrement soumis aux décisions unilatérales du chef d'établissement.

**3.5.4** La baisse de syndicalisation induit une diminution de ressources qui peut contraindre à terme à des révisions des budgets du S4 et des S3. La baisse du

664 montant des cotisations décidée pour quelques catégories n'a eu aucun effet. Même  
665 si ce n'est pas l'essentiel, nos moyens de paiement peuvent être modernisés avec  
666 l'ouverture de l'adhésion en ligne par carte bancaire, la proposition systématique  
667 d'une mensualisation suffisamment étalée dans le temps, d'autant plus que les  
668 secrétaires et trésoriers de S1 ont un accès web facile à la situation syndicale de  
669 leurs adhérents. Ces outils nouveaux ne sont que trop peu utilisés par les S1. Une  
670 communication encore plus volontariste devra en permettre un usage plus régulier.  
671 **Le SNES se donne comme mandat d'étude une réflexion sur l'évolution des**  
672 **cotisations. Il nous semble envisageable à terme de parvenir à une**  
673 **cotisation systématique sur 12 mois en renouvellement automatique**  
674 **reconductible. Un crédit d'impôt en faveur des collègues non-imposables**  
675 **permettrait de compenser la différence de coût de la cotisation pour eux.**  
676

677 **3.5.5** L'engagement des retraités dans les diverses structures (SFR,  
678 FGR...) impose un travail d'équipe des retraités et le recours à la logistique du  
679 syndicat et de la fédération. Dans les S2, S3, S4 les retraités participent aux  
680 instances, aux actions, assurent des permanences (pouvoir d'achat, retraite,  
681 protection sociale, autres), animent des réunions. Leur apport est non négligeable  
682 et leur présence dans tous les congrès ~~va~~ **doit aller** de soi. Le SNES s'efforce de  
683 leur donner les moyens de répondre à leurs problèmes particuliers juridiques,  
684 culturels ou sociaux. Un travail important ~~ne doit-il pas~~ être fait au niveau des néo-  
685 retraités pour mieux anticiper et prendre en compte la réalité du passage à la  
686 retraite et faire évoluer avec eux l'outil syndical ~~?~~ ~~Comment~~ développer la défense  
687 individuelle et un apport de services **spécifiques** aux retraités sera l'objet d'un  
688 mandat d'études associant actifs et retraités. Un CN de rentrée pourrait valider les  
689 propositions issues de cette réflexion collective intégrant les apports éventuels du  
690 prochain congrès fédéral.

691  
692 **3.6 La formation syndicale**  
693 Le SNES doit améliorer une offre de stages de formation, destinée à couvrir les  
694 enjeux essentiels : mise à jour de connaissances (métier, carrières, contenus...),  
695 réflexion sur les dynamiques en cours (évolution du métier, conditions  
696 d'apprentissage du métier, accroissement de l'individualisation des carrières et de  
697 l'autonomie des établissements, évolution du paysage syndical, évolutions socio-  
698 économiques, rapport au politique), partage des pratiques d'action militante  
699 (campagne militante, syndicalisation, campagne de communication, pratique des  
700 réunions, etc.).

701 Dans le contexte du départ massif de générations militantes, l'impératif demeure  
702 d'un passage de la mémoire militante : comment et pourquoi se sont construites les  
703 revendications ? La connaissance de l'histoire du SNES, de la FSU, la  
704 compréhension de la particularité du syndicalisme enseignant dans le paysage  
705 syndical français et européen doivent permettre de donner ces éléments pour  
706 débattre des évolutions nécessaires pour renforcer l'efficacité de notre  
707 syndicalisme. Comment améliorer la cohérence entre la formation syndicale  
708 nationale, formatrice de formateurs, et ses déclinaisons académiques ? Comment  
709 susciter l'appétit de formation chez les militants, améliorer les conditions concrètes  
710 de diffusion de l'offre de formation, en mesurer mieux les apports ? Comment  
711 améliorer la complémentarité entre l'offre de formation du SNES et celle de la FSU ?  
712

713 **4. LE SYNDICALISME INTERNATIONAL**  
714

715 La situation économique et sociale nationale, européenne et mondiale nécessite une  
716 intervention de toutes les forces syndicales à tous les niveaux de prise de décision  
717 qu'ils soient européens ou mondiaux. Le syndicalisme international ne peut  
718 remplacer le syndicalisme dans chaque pays mais il en est un complément

719 indispensable. Le syndicalisme international doit passer de la représentation à  
720 l'action.

721 L'action internationale, c'est actuellement faire des propositions pour que les  
722 organisations syndicales internationales portent des alternatives aux politiques néo-  
723 libérales et agissent pour qu'elles soient mises en oeuvre :

724 • L'initiative du Comité Syndical Européen de l'Éducation du 20 janvier 2012  
725 est un début mais quelles suites peut-on lui donner ? Quels autres modes  
726 d'intervention le CSEE au niveau européen et l'IE au niveau mondial peuvent-ils  
727 développer ? Vu le rôle du FMI, l'IE n'aurait-elle pas intérêt à y organiser une  
728 initiative ?

729 • Ces actions ne peuvent être déconnectées des actions nationales. Les  
730 organisations nationales doivent y avoir toute leur place et pouvoir s'y exprimer.  
731 Quel rôle supplémentaire peuvent-elles avoir ?

732 • Dans les « printemps » arabes, les forces syndicales indépendantes ont  
733 joué un rôle de premier plan en Tunisie. La Confédération Syndicale Internationale  
734 (CSI) a soutenu ces forces syndicales. Des élections ont eu lieu dans certains pays  
735 comme l'Égypte, le Maroc ou la Tunisie. Les syndicalistes de ces pays doutent que  
736 les changements politiques répondent aux aspirations démocratiques, économiques  
737 et sociales des populations. D'une manière générale, quel rôle le syndicalisme  
738 international peut-il jouer dans les luttes pour les changements politiques ?

739 Au niveau de la solidarité, le syndicalisme international est confronté à de  
740 nombreuses situations de non respect des droits syndicaux voire de répression  
741 comme en Turquie où 25 dirigeants d'EGITIM-SEN ont été condamnés à des peines  
742 de prison.

743 • Comment dépasser le discours nécessaire ? Quelles actions les  
744 organisations européennes et internationales peuvent-elles développer ?

745 • Quelles réponses spécifiques peut apporter le SNES vis-à-vis des autorités  
746 françaises, des autres syndicats et des institutions internationales ?

747 Le SNES est préoccupé par l'absence d'affiliation internationale de la FSU.  
748 L'affiliation à la CES a fait l'objet d'un premier contact avec la Secrétaire Générale.  
749 La demande d'affiliation à la CSI n'a pas été relancée et celle à l'Internationale des  
750 Services Publics (ISP) n'a pas été présentée. Est-ce la priorité donnée aux forums  
751 sociaux qui en est responsable ? Comment faire pour que l'international prenne  
752 toute sa place dans l'activité de la FSU ? Quelles propositions le SNES peut-il faire  
753 pour améliorer l'activité syndicale internationale de la FSU ?

754

755

756

757

## 758 VOTES

759

### 760 **Motion Emancipation : CES**

761

762 **POUR : 13**

763

**CONTRE : 70**

764

**ABSTENTION : 6**

765

**NPPV : 1**

766

767

### 768 **Motion du Collège de Tavan : Le congrès du SNES doit se prononcer lors de** 769 **l'échéance des présidentielles pour chasser Sarkozy**

770

771 **POUR: 4**

772

**CONTRE : 71**

773 **ABSTENTION : 7**  
774 **NPPV : 0**

775  
776

## THEME 4

777

778  
779 **POUR : 77**  
780 **CONTRE : 6**  
781 **ABSTENTION : 7**  
782 **NPPV : 1**

783  
784  
785  
786

### Modifications statutaires

787

788

789

#### I. Propositions de modifications des statuts présentées par les trésoriers nationaux

790

791

792

**POUR : 67**  
**CONTRE : 3**  
**ABSTENTION : 2**  
**NPPV : 0**

793

794

795

796

797

798

#### II. Proposition de modification des statuts appuyée par les CA académiques de Nantes et d'Amiens

799

800

801

802

803

804

805

806

#### III. Propositions de modifications du préambule et des statuts présentées par les élu-e-s « Ecole Emancipée » de la CA nationale

807

808

809

810

**POUR : 3**  
**CONTRE : 68**  
**ABSTENTION : 10**  
**NPPV : 0**

811

812

813

814

815

816

#### IV. Proposition de modification du préambule des statuts présentée par les élu-e-s « Emancipation » à la CA nationale

817

818

819

820

821

822

823

**POUR : 77**  
**CONTRE : 2**  
**ABSTENTION : 0**  
**REFUS DE VOTE : 0**